

# Le syndic critique l'opacité du projet de mégastep

## Région

**Opposé au choix du site de Gland pour une nouvelle usine, le chef de l'Exécutif de Luins, Claude Gaignard, veut des réponses**

«Les décisions politiques ne se prennent plus dans les carnatzets», lance Claude Gaignard, syndic de Luins, très remonté contre le comité de pilotage du projet de mégastep régionale prévu au Lavasson, à Gland. Depuis le début, il critique l'opacité régnant autour de ce projet à 150 millions, qui touche les habitants de 30 communes du district de Nyon.

«L'emplacement a été choisi sans nous consulter ni consulter les habitants de Luins et de Gland, regrette-t-il. On a donc demandé une étude complémentaire d'options. Elle devait être terminée fin juin. Nous avons posé des questions écrites le 9 juillet et, comme chaque fois, nous n'avons pas de réponse!» Le syndic a l'impression que le dossier est verrouillé par des gens plus influents que lui. «Notre voix est ignorée parce qu'on est une petite commune.»

La Municipalité de Luins, village situé à 750 m du site du Lavasson, ne veut pas d'une mégastep régionale dans un lieu qu'elle considère comme un poumon vert. Elle est soutenue par son Conseil communal, et un groupe de 250 opposants s'est constitué (Stop Step Gland). Comme cette usine devra notamment traiter les eaux usées de Nyon et de Gland, Luins préconise de la construire entre ces deux villes. «Il y a des terrains, pourquoi ne pas les étudier?» demande le syndic.

La nécessité de construire une nouvelle step régionale pour 110 000 habitants est dictée par

deux réalités: l'usine de l'APEC (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de La Côte, 21 communes) arrive en fin de vie. Et la révision de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux oblige les pouvoirs publics à traiter les micropolluants, ce qui contraindrait notamment Nyon à rénover sa step à grands frais. Une étude a montré que l'option de réaliser une seule installation au lieu de deux serait «nettement plus avantageuse» en termes de coûts d'exploitation. Cette question reste en suspens.

Président du Comité directeur (Codir) de l'APEC, Yves Reymond explique que le Codir fera un préavis précisant sa préférence, mais que chaque commune sera ensuite consultée pour donner son avis. «Quelle que soit la solution – deux moyennes ou une grande step –, ce sera au Lavasson. La question qui se posera aux communes sera de dire oui ou non à la régionalisation.»

Là encore, le syndic de Luins regrette de manquer d'information. «On nous dit qu'une seule grande step coûterait moins cher à l'usage. Mais nous n'avons jamais eu accès à l'étude technique et financière. On nous a juste montré un tableau avec quelques chiffres. C'est un peu mince pour un projet à 150 millions. On a eu une réunion en juin, mais c'était une séance alibi.»

Patrick Freudiger, secrétaire général de Région de Nyon, est le président du comité de pilotage du projet: «Le processus prend plus de temps que prévu. C'est un projet compliqué, impliquant plusieurs partenaires. On est toujours sur le métier. On a une nouvelle séance la semaine prochaine. Luins recevra ses réponses prochainement.» Yves Merz

## La step intercommunale dont Luins ne veut pas

